

## BULLETIN D'INSCRIPTION

### Cours de Comptabilité pour apprenti-e employé-e de commerce S&A

- Session 1 – **Profil B** : 11 janvier (matin), 1<sup>er</sup> février (a.-midi), 15 mars (matin), 29 mars (a.-midi) 2025
- Session 2 – **Profil B** : 18 janvier (a.-midi), 8 mars (matin), 22 mars (a.-midi), 5 avril (matin) 2025
- Session 3 – **Profils E/M** : 11 janvier (a.-midi), 1<sup>er</sup> février (matin), 15 mars (a.-midi), 29 mars (matin) 2025
- Session 4 – **Profils E/M** : 18 janvier (matin), 8 mars (a.-midi), 22 mars (matin), 5 avril (a.-midi) 2025

*Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée*

#### PARTICIPANT-E

Nom :

Prénom :

Adresse :

NPA :

Localité :

Téléphone :

E-mail :

#### EMPLOYEUR

Entreprise :

Adresse :

NPA :

Localité :

Tél. :

Pers. de contact :

E-mail :

#### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

**Fr. 400.--**

**PAIEMENT PAR :**

- Le/la participant-e
- L'employeur

Une confirmation d'inscription sera envoyée au/à la participant-e. Une facture avec un bulletin de versement sera envoyée avant le début du cours.

**Voir les conditions générales au verso. Lu et approuvé :**

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Signature du participant-e

Timbre et signature de l'entreprise  
(en cas de paiement par l'entreprise)

# CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

## 1. La CIFIC-VD se réserve le droit de :

- 1.1 Modifier l'horaire des cours.
- 1.2 Changer les lieux des cours.
- 1.3 Annuler un cours en remboursant l'écolage.
- 1.4 Exclure un/e participant-e au cours en remboursant l'écolage sous déduction des leçons déjà suivies.

## 2. Désistement

- 2.1 Le désistement à un cours peut exceptionnellement être pris en considération s'il est annoncé 15 jours au moins avant le début des cours.
- 2.2 En cas de désistement dans les 14 jours qui précèdent le début du cours, un montant de CHF. 50.-- est facturé.

## 3. Important

- 3.1 La CIFIC-VD n'assume aucune responsabilité pour les vols et les objets perdus par les participant-e-s dans les locaux des cours.
- 3.2 Assurances : les participant-e-s sont responsables des dommages éventuels causés aux matériels et équipements confiés.
- 3.3 La CIFIC-VD ne couvre pas les participant-e-s en matière d'accidents.
- 3.4 Le programme des cours et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

## 4 © Copyright

- 4.1 © Copyright support de cours : toute reproduction de supports de cours, totale ou partielle, est interdite sans autorisation préalable de la CIFIC-VD.